

La création d'entreprise des diplômés de Master 2 et Licence Professionnelle en 2015, 2016 et 2017

Contexte et méthodologie

Le PEPITE (Pôle Etudiant pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat) porté par l'Université Fédérale de Toulouse accompagne les étudiants et les jeunes diplômés dans leur projet de création d'activité à travers : le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), le diplôme universitaire d'étudiant entrepreneur (D2E) et l'accélérateur PEPITE Starter ECRIN. En amont de ce dispositif et avec l'appui de nombreux partenaires, le SUIO-IP (Service Universitaire Information Orientation Insertion Professionnelle) de l'Université Toulouse Capitole propose des actions de sensibilisation à l'ensemble des étudiants et jeunes diplômés de l'Université : mini-conférences dédiées à l'entrepreneuriat, évènements concours pour tester un projet de création d'activité, rendez-vous avec le référent entrepreneuriat d'UT Capitole.

L'OFIP mène chaque année une enquête auprès des diplômés de Licence Professionnelle et Master 2 de l'Université Toulouse Capitole, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête est menée dans le cadre d'un dispositif national piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ainsi, chaque année, entre les mois de décembre et mars, les diplômés de l'université sont interrogés par l'OFIP (par mail et téléphone) pour connaître leur situation à l'égard de l'emploi et des études au 1^{er} décembre, environ 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

La présente étude porte sur les diplômés 2015, 2016 et 2017. Selon les promotions et le type de diplôme (Licence Professionnelle ou Master 2), les taux de réponses aux enquêtes oscillent entre 70% et 79%. Au regard du profil des répondants par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, pour chaque promotion nous avons effectué un redressement statistique lorsque cela était nécessaire.

A la demande de la référente entrepreneuriat du SUIO-IP de l'Université Toulouse Capitole, l'OFIP a intégré au questionnaire de ces enquêtes un module contenant plusieurs questions relatives à la création d'entreprise. Les questions qui ont été posées sont les suivantes :

Q1. Depuis le début de vos études supérieures, avez-vous eu un projet de création d'entreprise (en tant que chef d'entreprise, entrepreneur, indépendant, associé, profession libérale, freelance...) ?

(Si vous avez eu plusieurs projets merci de prendre en compte celui qui a le plus avancé pour les questions suivantes)

- Oui, un projet qui est resté ou est actuellement au stade de la réflexion
- Oui, un projet pour lequel vous avez déjà effectué des démarches (abandonnées ou en cours)
- Oui, un projet qui a abouti à la création d'une entreprise
- Non

Q2. Si oui, à quel moment les étapes de ce projet se sont-elles déroulées ?

	Pendant vos études supérieures	Dès la fin de vos études	Après une période de recherche de emploi salarié	Après ou pendant une expérience professionnelle salariée
Si [Q1=1,2 ou 3] Début de la réflexion autour du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si [Q1=2 ou 3] Début des démarches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si [Q1=3] Aboutissement du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q3. Si le projet n'a pas abouti [Q1=1 ou 2], Pouvez-vous préciser si...

- Votre projet est toujours en cours
- Vous avez dû abandonner ce projet avant qu'il aboutisse

En accord avec le SUIO-IP, l'analyse qui suit porte sur les diplômés de Licence Professionnelle et Master 2 de l'Université en 2015, 2016 et 2017 qui répondent aux critères suivants : âgés de moins de 30 ans, inscrits dans une formation non étiquetée Formation Continue ou Formation à distance, inscrits en régime d'inscription formation initiale, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. De plus, les diplômés existants en 2015 mais supprimés les années suivantes (nouvelle accréditation) ont été écartés de l'analyse.

Effectifs concernés par l'analyse (répondants aux enquêtes*)

Promotion	Licence professionnelle	Master 2
2015	206	1217
2016	267	1134
2017	265	1216

* Les données ont été redressées au regard du profil des répondants au sein de chaque enquête

La création d'entreprise des diplômés de Master 2

Entre le début de leurs études supérieures et 30 mois après l'obtention de leur Master, 25% des diplômés ont eu un projet de création d'entreprise (836 diplômés au sein des trois promotions, entre 250 et 320 par promotion). Pour la majorité d'entre eux, 30 mois après l'obtention du diplôme ce projet est toujours en cours, au stade de la réflexion (14% des diplômés). 2% ont également un projet en cours pour lequel ils ont déjà effectué des démarches et 5% ont bien eu un projet de création d'entreprise mais qu'ils ont dû abandonner (le plus souvent au stade de la réflexion). Enfin, pour 4% des diplômés de Master 2 (16% de ceux qui ont eu un projet), le projet a effectivement abouti à la création d'une entreprise. Cela représente 134 diplômés de Master 2 parmi les promotions 2015, 2016 et 2017 (entre 40 et 50 diplômés par promotion).

Le taux de diplômés qui déclarent avoir eu un projet de création d'entreprise est en baisse entre 2015 et 2016 puis stagne en 2017 (respectivement 27%, 23% et 24%). En revanche, parmi les diplômés qui ont eu un tel projet ceux pour lesquels ce projet a abouti est en hausse entre 2015 et 2016 puis en légère baisse en 2017 : respectivement 12%, 20%, 18%.

Création d'entreprise - diplômés de Master 2				
	2015	2016	2017	Total
Aucun projet de création d'entreprise	73%	77%	76%	75%
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	3%	4%	4%	4%
Projet en cours, au stade de la réflexion	17%	12%	13%	14%
Démarches effectuées, projet en cours	3%	2%	2%	2%
Projet abandonné au stade de la réflexion	4%	4%	3%	4%
Démarches effectuées mais projet abandonné	0%	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	

Population : Diplômés de Master 2 2015, 2016, 2017 à UT Capitoile, 3566 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitoile - situation à 30 mois, OFIP

Etat des créations d'entreprise parmi ceux qui ont eu un projet - diplômés de Master 2				
	2015	2016	2017	Total
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	12%	20%	18%	16%
Projet en cours, au stade de la réflexion	61%	55%	55%	57%
Démarches effectuées, projet en cours	9%	8%	10%	9%
Projet abandonné au stade de la réflexion	16%	16%	13%	15%
Démarches effectuées mais projet abandonné	2%	2%	4%	2%
Total	100%	100%	100%	

Population : Diplômés de Master 2 2015, 2016, 2017 à UT Capitole qui ont eu un projet de création d'entreprise, 836 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole - situation à 30 mois, OFIP

Notons que TSM est la composante au sein de laquelle les projets de création d'entreprise ont été les plus nombreux. En effet, 31% des diplômés d'un Master 2 de TSM entre 2015 et 2017 ont eu un projet de création d'entreprise depuis le début de leurs études supérieures (contre 18% à TSE, 20% en Informatique, 22% en Droit et 26% des diplômés d'Administration et Communication).

Plus précisément, neuf diplômés de Master 2 se démarquent par un taux plus élevé de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise (entre 38% et 46%) : Business development (TSM), Ingénierie du patrimoine (Droit), Ingénierie et management des organisations sportives (TSM), Droit du numérique (Droit), Management international (TSM), Marketing et communication (TSM), Administration des entreprises (TSM), Juriste international (Droit), et Droit des media et de la communication (Administration et Communication).

En terme d'effectifs, neuf diplômés de Master 2 se démarquent par un nombre de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise plus important (entre 20 et 40 diplômés pour les 3 promotions) : Ingénierie et management des organisations sportives (TSM), International management (TSM), Marketing et communication (TSM), Ingénierie du patrimoine (Droit), Comptabilité contrôle, audit (TSM), Administration des entreprises (TSM), Juriste international (Droit), Economic theory and econometrics (TSE) et Droit public des affaires (Droit).

Parmi ceux qui ont eu un projet de création d'entreprise, le taux de diplômés pour lesquels le projet a abouti est variable selon les composantes : 20% en Administration et Communication, 18% à TSM, 15% pour les diplômés de Droit et 10% pour ceux de TSE et d'informatique.

Par ailleurs, il existe une différence nette entre les hommes et les femmes en terme de projet de création d'entreprises. Si globalement 25% des diplômés ont eu un tel projet, cela concerne 32% des hommes contre 20% des femmes. La différence entre hommes et femmes est particulièrement significative au sein des diplômés de TSM et de Droit : à TSM 40% des hommes ont eu un projet de création d'entreprise contre 24% des femmes ; en droit 31% des hommes ont eu un projet de création d'entreprise contre 18% des femmes.

Taux de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise selon le sexe				
	2015	2016	2017	Tous
Femme	23%	17%	20%	20%
Hommes	34%	32%	31%	32%

Population : Diplômés de Master 2 2015, 2016, 2017 à UT Capitole, 3566 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole - situation à 30 mois, OFIP

De plus, parmi les diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise, on observe une différence entre les hommes et les femmes en terme de stade d'avancement des projets au sein des diplômés de Droit mais pas de TSM. Ainsi, parmi les diplômés de Droit qui ont eu un projet de création d'entreprise, pour

21% des hommes ce projet a abouti (contre 11% pour les femmes, lesquelles ont plus souvent un projet en cours de réflexion).

Nous n'observons en revanche pas de différence majeure du point de vue du projet de création d'entreprise et d'aboutissement de ce projet par rapport au régime d'inscription des diplômés pendant leur Master 2 : qu'ils aient été en formation initiale ou en formation en alternance, on ne constate pas de différence significative.

Parmi les diplômés de Master 2 qui ont eu un projet de création d'entreprise, 43% indiquent que la réflexion autour de ce projet a eu lieu pendant les études supérieures (35% pour les diplômés 2015, 47% pour les diplômés 2016 et 45% pour la promotion 2017), 16% dès la fin des études supérieures, 13% pendant ou après une période de recherche d'emploi et 28% après ou pendant une expérience professionnelle salariée. On n'observe pas de différence significative sur ce point entre les composantes.

Moment de la réflexion - diplômés de Master 2	
Pendant les études	43%
Après ou pendant une expérience professionnelle salariée	28%
Dès la fin des études	16%
Après ou pendant une période de recherche d'emploi salarié	13%
Total	100%

*Population : Diplômés de Master 2 2015, 2016, 2017 à UT Capitoile qui ont eu un projet de création d'entreprise, 836 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitoile - situation à 30 mois, OFIP*

Parmi ceux qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise pendant leurs études supérieures, 72% ont abandonné ce projet au stade de la réflexion, 14% ont effectué des démarches pendant leurs études, 7% dès la fin de leurs études, 7% après ou pendant une expérience professionnelle ou une période de recherche d'emploi.

Parmi les diplômés qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise dès la fin de leurs études supérieures, 69% ont abandonné ce projet au stade de la réflexion, 17% ont effectué des démarches dès la fin de leurs études et 14% après ou pendant une expérience professionnelle ou une période de recherche d'emploi.

Parmi ceux qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise pendant ou après une expérience professionnelle, 82% ont abandonné ce projet au stade de la réflexion, les autres ont majoritairement effectué des démarches également après ou pendant une expérience professionnelle (17%).

Enfin, parmi les diplômés de Master 2 qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise pendant ou après une période de recherche d'emploi salarié, 64% ont abandonné ce projet au stade de la réflexion, 29% ont effectué des démarches après ou pendant ou une période de recherche d'emploi et 7% après ou pendant une expérience professionnelle.

Pour finir, parmi les 134 diplômés dont le projet a abouti à la création d'une entreprise, les plus nombreux (61%) ont effectué l'ensemble des étapes au cours de la même période, et le plus souvent pendant les études supérieures (26% intégralement pendant les études, 16% intégralement pendant ou après une expérience professionnelle salariée, 11% intégralement pendant ou après une période de recherche d'emploi salarié et 8% intégralement dès la fin des études). De plus, 10% ont réfléchi à un projet de création d'entreprise pendant les études et ont mis en œuvre les démarches jusqu'à son aboutissement dès la fin de leurs études.

Sur ce point on n'observe pas de différence significative selon les composantes.

Déroulement des étapes de la création d'entreprise - diplômés de Master 2			Effectifs
Réflexion	Démarches	Aboutissement	
Pendant les études	Pendant les études	Pendant les études	26%
Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	16%
Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	11%
Pendant les études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	10%
Dès la fin des études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	8%
Pendant les études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	7%
Dès la fin des études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	6%
Pendant les études	Pendant les études	Dès la fin des études	3%
Autre			13%

Population : Diplômés de Master 2 2015, 2016, 2017 à UT Capitoile qui ont créé une entreprise, 134 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitoile - situation à 30 mois, OFIP

La création d'entreprise des diplômés de Licence Professionnelle¹

Entre le début de leurs études supérieures et 30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, 25% des diplômés entre 2015 et 2017 ont eu un projet de création d'entreprise (181 diplômés au sein des trois promotions, soit entre 45 et 70 par promotion). Pour la majorité d'entre eux, ce projet est toujours en cours au stade de la réflexion (13% des diplômés). 4% ont également un projet en cours pour lequel ils ont déjà effectué des démarches et 4% ont bien eu un projet de création d'entreprise mais qu'ils ont dû abandonner (le plus souvent au stade de la réflexion). Enfin, pour 4% des diplômés de Licence Professionnelle (17% de ceux qui ont eu un projet), le projet a effectivement abouti à la création d'une entreprise. Cela représente 30 diplômés de Licence Professionnelle parmi les promotions 2015, 2016 et 2017.

Le taux de diplômés qui déclarent avoir eu un projet de création d'entreprise est en hausse entre 2015 et 2016 puis stagne en 2017 (respectivement 21%, 26% et 26%). De même, parmi les diplômés qui ont eu un tel projet, ceux pour lesquels ce projet a abouti est en hausse entre 2015 et 2017 (14% pour les diplômés 2015, 16% pour la promotion 2016 et 20% pour les diplômés 2017).

Création d'entreprise - diplômés de Licence Professionnelle				
	2015	2016	2017	Total
Aucun projet de création d'entreprise	79%	74%	74%	75%
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	3%	4%	5%	4%
Projet en cours, au stade de la réflexion	12%	13%	14%	13%
Démarches effectuées, projet en cours	2%	4%	4%	4%
Projet abandonné au stade de la réflexion	4%	5%	3%	4%
Démarches effectuées mais projet abandonné	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	

Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015, 2016, 2017 à UT Capitoile, 726 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitoile - situation à 30 mois, OFIP

¹ Les effectifs de diplômés de Licence Professionnelle ne permettent pas de présenter une analyse aussi détaillée que celle relative aux diplômés de Master 2.

Etat des créations d'entreprise parmi ceux qui ont eu un projet - diplômés de Licence Professionnelle				
	2015	2016	2017	Total
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	14%	16%	20%	17%
Projet en cours, au stade de la réflexion	55%	49%	52%	52%
Démarches effectuées, projet en cours	11%	16%	14%	14%
Projet abandonné au stade de la réflexion	18%	19%	12%	16%
Démarches effectuées mais projet abandonné	2%	1%	2%	2%
Total	100%	100%	100%	

Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015, 2016, 2017 à UT Capitole qui ont eu un projet de création d'entreprise, 181 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole – situation à 30 mois, OFIP

Notons que quatre diplômés de Licence Professionnelle se démarquent par un taux plus élevé de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise : Administration et gestion des entreprises du paysage (Administration et Communication), Pilotage et activités logistiques industrielles (IUT de Rodez), Droit et gestion des entreprises agricoles et agro-alimentaires (Administration et Communication), et Métiers du conseil en élevage (IUT de Rodez) (entre 38% et 57% ont eu un projet de création d'entreprise).

En terme d'effectifs, un diplôme de Licence Professionnelle se démarque par un nombre de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise important (41 diplômés pour les 3 promotions). Il s'agit de la Licence Professionnelle Métiers du conseil en élevage (IUT Rodez). Deux autres diplômés disposent de 14 et 15 diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise: Chargé de communication et relation client (IUT de Rodez) et Chargé de clientèle particuliers (TSM).

Il existe par ailleurs une différence nette entre les hommes et les femmes en terme de projet de création d'entreprise. Si globalement 25% des diplômés ont eu un tel projet, cela concerne 36% des hommes contre 18% des femmes.

Taux de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise selon le sexe				
	2015	2016	2017	Tous
Femme	12%	22%	18%	18%
Hommes	36%	34%	37%	36%

Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015, 2016, 2017 à UT Capitole, 726 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole – situation à 30 mois, OFIP

Parmi les diplômés de Licence Professionnelle qui ont eu un projet de création d'entreprise, 56% indiquent que la réflexion autour de ce projet a eu lieu pendant les études supérieures, 7% dès la fin des études supérieures, 9% pendant ou après une période de recherche d'emploi et 28% après ou pendant une expérience professionnelle salariée. On n'observe pas de différence significative sur ce point entre les différentes promotions.

Moment de la réflexion - diplômés de Licence Professionnelle	
Pendant les études	56%
Après ou pendant une expérience professionnelle salariée	28%
Après ou pendant une période de recherche d'emploi salarié	9%
Dès la fin des études	7%
Total	100%

Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015, 2016, 2017 à UT Capitole qui ont eu un projet de création d'entreprise, 181 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole – situation à 30 mois, OFIP

Parmi ceux qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise pendant leurs études supérieures, 66% ont abandonné ce projet au stade de la réflexion, 13% ont effectué des démarches pendant leurs études, 6% dès la fin de leurs études, 14% après ou pendant une expérience professionnelle et 2% après une période de recherche d'emploi.

Pour finir, parmi les 30 diplômés dont le projet a abouti à la création d'une entreprise, la moitié a effectué l'ensemble des étapes au cours de la même période, et le plus souvent pendant ou après une expérience professionnelle ou pendant les études supérieures (respectivement 7 et 5 diplômés).

Déroutement des étapes de la création d'entreprise - diplômés de Licence Professionnelle			Effectifs
Réflexion	Démarches	Aboutissement	
Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	7
Pendant les études	Pendant les études	Pendant les études	5
Pendant les études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	5
Pendant les études	Pendant les études	Dès la fin des études	4
Pendant les études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	3
Dès la fin des études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	2
Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	1
Autre			3

*Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015, 2016, 2017 à UT Capitole qui ont créé une entreprise, 30 individus
Sources : Enquêtes sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole - situation à 30 mois, OFIP*

Conclusion

Qu'il s'agisse des diplômés de Licence Professionnelle ou de Master 2, au sein des promotions 2015, 2016 et 2017, un quart des diplômés ont eu un projet de création d'entreprise entre le début de leurs études supérieures et l'enquête de l'OFIP, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. De plus, pour 4% des diplômés, le projet a effectivement abouti à la création d'une entreprise ; pour 16% à 17% ce projet est toujours en cours et 4% à 5% ont dû abandonner ce projet.

Quel que soit le niveau de formation atteint, les hommes ont plus souvent eu un projet de création d'entreprise que les femmes (entre 18% et 20% pour les femmes contre 32% à 36% pour les hommes). Enfin, parmi les diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise, les plus nombreux indiquent que la réflexion autour de ce projet a eu lieu pendant les études supérieures (entre 43% et 56%).